

Utilisez vos heures sur l'Académie France Travail !

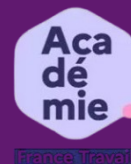
LE SAVIEZ-VOUS ?



SNAP Rappel

Chaque salarié France Travail a le droit à **15 heures** de formations chaque année. L'offre **e-université** intègre désormais l'**Académie France Travail**, offrant un accès unique à toutes les ressources en libre accès.

L'académie France Travail c'est quoi ?



Objectifs :

- Se former tout au long de notre carrière.
- Formations adaptées pour améliorer nos compétences professionnelles.
- S'adapter aux évolutions des pratiques professionnelles.

Avantages :

- Flexibilité : formations disponibles à tous moments.
- Personnalisation : choix des formations en fonction de vos besoins et de votre parcours professionnel.
- Reconnaissance : formations sont reconnues et valorisées dans votre parcours professionnel.

Vous pouvez télécharger l'application via votre mobile



Points d'alerte

Connectez-vous régulièrement à la plateforme pour suivre des formations ou consulter des ressources.

En effet, votre compte est paramétré pour une durée de 2 ans, **les données associées sont effacées 90 jours à l'issue de ce délai.**



Conseils pratiques

- ✓ Étaler vos formations dans l'année.
- ✓ Viser 2 à 3 modules utiles à votre quotidien par mois.
- ✓ Les intégrer à des moments plus calmes et les bloquer sur votre agenda.

